

ANNEXES

ANNEXE I

La Voix des Belges

N° 1 — 10 août 1941

NOS BUTS

Nos buts sont simples et précis. Nous pouvons les résumer ainsi qu'il suit :

1. Restauration de l'*Indépendance intégrale de la Belgique*.
2. Détermination du statut politique, économique et social de la Belgique de demain par une *Constituante belge* légiférant librement après la guerre.
3. Collaboration du peuple belge avec tous les autres peuples européens dans le cadre d'une *Europe unifiée, tous ces peuples ayant des droits égaux*.

Expliquons-nous.

Indépendance

Les deux peuples qui cohabitent en Belgique ont toujours eu en commun — entre beaucoup d'autres choses — une implacable volonté d'indépendance et de liberté.

Toute l'Histoire est là pour le prouver.

Asservis à de multiples reprises nous n'avons jamais cessé d'avoir foi dans nos destinées d'hommes libres et, à chaque occasion favorable nos ancêtres, même en face des princes les plus puissants, Rois de France ou Empereurs germaniques, ont toujours su reconquérir, en les élargissant, leurs franchises communales, provinciales ou nationales.

Battus parfois, abattus jamais !

Ce patrimoine d'honneur nous sommes bien décidés à le sauvegarder intégralement.

Ils nous font rire ces publicistes qui dans le « Soir », « Le Nouveau Journal » et autres « Volk en Staat » se lancent à la recherche de l'âme flamande ou de la conscience wallonne. Croient-ils donc que nous ayons besoin de leurs élucubrations pour sentir vibrer en nous cette âme et cette conscience ?

Nous comprenons d'ailleurs Messieurs que vous ayez aujourd'hui besoin de les chercher car elles ne se montrent, voyez-vous, cette âme et cette conscience, que quand l'atmosphère de notre pays libre et que le climat belge n'est pas empoisonné par les miasmes de l'oppression.

Lorsque l'on parle, à cœur ouvert, avec un flamand ou un wallon — qu'il soit paysan ou intellectuel, ouvrier ou patron — il ne faut guère de temps, Messieurs les hommes à gages de la Rue Guimard, pour qu'elles surgissent brusquement, cette âme et cette conscience, dans toute leur pureté, toute leur grandeur, toute leur foi invincible.

Qu'elles se recroquevillent devant vous, qu'elles se refusent désormais à vous donner les multiples splendeurs de leur vrai contenu, quoi d'étonnant ? N'êtes-vous pas ceux-là mêmes qui se proposent de les anéantir pour en livrer les restes stériles à ceux qui veulent nous subjuguier ?

Cette âme et cette conscience se sont nourries depuis des siècles à cette source intarissable que l'on appelle la Liberté.

C'est pourquoi le but majeur, le but primordial que nous voulons atteindre, que nous atteindrons malgré toutes les poursuites, toutes les persécutions — voire peut-être hélas les trahisons ! — dont nous serons victimes, ce but c'est la restauration de l'*Indépendance intégrale* de notre Pays.

Toute action en Belgique qui se fonde sur un autre postulat est vouée « ab ovo », malgré toute la logomachie idéologique dont elle s'entoure, au plus cuisant échec.

Qui n'a pas compris cela n'a rien compris à la mentalité belge quels que soient les titres doctoraux dont il se pare, les salaires qu'il touche ou ses grades, récents et précaires, dans la hiérarchie des formations rexistes ou nationalistes flamandes.

La Constituante belge

Nous sommes aussi des révolutionnaires mais notre idéal révolutionnaire se distingue du révolutionnarisme verbal de ces Messieurs de « l'Ordre Nouveau » en ce sens que nous savons nous ce que nous voulons et que nous pouvons l'exposer, que nous l'exposerons ici librement, sans demander de consignes à personne.

Il est certain que la période antérieure au 10 mai 1940 est définitivement révolue. Tant mieux d'ailleurs car elle n'avait rien de bien brillant.

Le parlementarisme tel qu'il s'était discrédité, le système des partis qui donnait la régence du Royaume à quelques clans de politiciens professionnels qu'aucune formation spéciale n'avaient destinés à pareille fonction, tout cela doit être balayé.

Qu'il soit nécessaire de mieux ordonner l'économie de notre pays et de l'Europe qui donc en douterait en voyant la situation dans laquelle l'anarchie économique d'hier nous a, à nouveau, plongés.

Que de nouveaux progrès sociaux soient possibles et nécessaires, nous en tombons d'accord et nous le souhaitons.

Mais cette œuvre magistrale de la rénovation de la Belgique ce n'est pas à nous à la définir aujourd'hui. Nous pouvons en décrire les grandes lignes et nous le ferons car dans les périodes troublées il faut des idées claires et de ces idées-là nous nous flattons d'en posséder quelques-unes.

Cette œuvre magistrale c'est au peuple belge tout entier et rien qu'à lui à la définir.

C'est pourquoi nous disons : détermination du statut politique, économique et social de la Belgique de demain par une Constituante, émanation du Peuple Belge, légiférant librement et en pleine souveraineté après la guerre.

Europe

Cette guerre doit être la dernière des guerres européennes.

Si la défaite de l'Allemagne devait entraîner un nouveau traité de Versailles et une nouvelle guerre de revanche dans vingt-cinq ou quarante ans, autant vaudrait, souhaiter, dès à présent, la victoire d'une armée qui, reconnaissons-le, s'est montrée particulièrement savante et courageuse.

Or l'Allemagne, et les puissances qui gravitent dans son orbite, seront vaincues dans cette guerre.

Dès à présent, prenant connaissance dans des circonstances particulièrement douloureuses pour nous Belges, de ce fait inéluctable nous devons avoir la volonté de nous dire que nous aurons, au moment de la défaite de nos ennemis, assez d'empire sur nous-mêmes pour dominer notre victoire, assez de raison pour être maîtres de nos sentiments, assez d'intelligence enfin pour dire au peuple allemand vaincu : maintenant, faisons l'Europe.

Européens, nous Belges, nous l'avons été depuis le plus haut Moyen-Age. C'est notre esprit européen, incarné par des Rubens, des Juste-Lipse, des Vésale, qui a fait de tout temps, la grandeur de nos provinces, la richesse de nos cités, Anvers ou Liège, Bruges ou Ypres.

Européens, Belges, nous avons l'impérieux devoir de l'être, comme les Suisses par exemple — ces Suisses dont l'admirable Confédération libre représente le microcosme de l'Europe future — puisque, comme eux, nous nous trouvons aux confins de ces deux grands courants raciaux de l'Europe, le germanique et le latin.

Européens nous le sommes encore avec une farouche conviction parce que nous ne voulons plus que notre pays continue à être le champ de bataille de l'Europe.

Trop de noms de villes et villages de chez nous sont des noms historiques parce qu'ils furent le lieu de rencontre, de la fureur des hommes. Groeninge, Franchimont, Fontenoy, Ramilles, Audenaerde, Valmy, Fleurus, Ligny, Waterloo, Ypres, Gand, Liège, Namur, Dinant ne sont que des exemples ! De tous les peuples du monde c'est peut-être nous Belges qui avons, au cours de notre Histoire, payé le plus lourd tribut à la guerre.

Il faut que cela cesse !

En 843 l'Europe s'est brisée à *Verdun*.

En 1916 — l'Histoire comporte de ces terribles leçons ! — les descendants des guerriers de Louis le Germanique et de Charles le Chauve, se battaient farouchement

ment à *Verdun* se disputant ce fragment du royaume de Lothaire, l'Alsace et la Lorraine.

Comme il serait beau si, en 1943, à *Verdun*, l'Europe enfin assagie se reconstituerait pour forger son unité, fondement de sa grandeur et de sa puissance futures.

Onze cents ans de guerres, de ruines, de sang, cela ne suffit-il pas ?

Nous voulons donc l'Europe, une Europe libre au sein de laquelle tous les peuples auront des droits égaux.

*
**

Tels seront nos buts.

Ils sont suffisamment utiles et généreux, idéalistes et réalistes, pour qu'on se sacrifie intégralement pour eux.

Si nous Belges nous ne les comprenions pas nous serions indignes de reconquérir cette liberté qui aujourd'hui nous est ravie.

Ces buts nous les défendrons ici librement, tenacement, dignement, sans faiblesse.

ANNEXE II

MOUVEMENT NATIONAL BELGE DIRECTOIRE

Instruction n° 1

Le 6 mars 1942.

OBJET : PROGRAMME DU MOUVEMENT

A destination des Chefs de Province.

Le programme du mouvement repose sur les principes suivants :

« Libération du Pays et rétablissement d'une Belgique, Une, Libre et Indépendante, Colonie comprise.

Suppression des organismes et emplois créés depuis mai 1940.

Châtiment des collaborateurs de l'ennemi.

Taxation des bénéfices illicites de guerre.

Indemnisation des victimes de l'invasion et de l'occupation.

Resserrements des liens entre tous les Belges indistinctement, par la suppression des âpres luttes de partis, ainsi que par l'abolition des causes d'antagonisme entre flamands et wallons, de même qu'entre les diverses classes de la population, c'est-à-dire : égalité complète de droits et devoirs de tous les Belges, et sincère pacification linguistique, religieuse, scolaire et sociale. »

Vive la Belgique, Une, Libre et Indépendante,
Le Chef du Directoire.

ANNEXE III

LE MOUVEMENT NATIONAL BELGE ET L'ESCAPE

Il n'est certainement pas nécessaire d'expliquer longuement au lecteur de cet article le danger représenté par cette forme d'activité : il aura pu constater que de 1942 à 1944, les causes d'arrestation sont souvent liées à la participation aux filières d'évasion.

En effet, d'un côté du *Channel* comme de l'autre, mais pour des raisons bien différentes, on le conçoit, les aviateurs en général et les pilotes en particulier, sont l'objet de la « sollicitude » des Etats-Majors et cela dès la Bataille

d'Angleterre. L'importance qu'on leur accorde ne fera que croître par la suite au fur et à mesure de l'intensification des raids aériens contre le continent et de l'accroissement correspondant, dans l'absolu, des pertes enregistrées.

Les Anglo-saxons épauleront donc tout particulièrement les réseaux spécialisés, c'est le rôle de la branche *Mi 9* du *Secret Service*, tandis que les Allemands chargeront leurs meilleurs agents de les « pénétrer ». Cette mission, accomplie par toutes les polices du Reich, est cependant particulièrement réservée à l'*Abwehr III C 2*. Les Anglais, fidèles à une politique globale, tentent, dès l'abord, de confier l'*escape* à des agents particuliers et de dissuader les Services de Renseignement de se « mouiller », d'autant que l'affaire se révèle très dangereuse (181). C'était théoriquement fort sage... mais pratiquement impossible. Comment expliquer en effet à celui qui depuis des années rêve de débarquement et de libérateurs, qu'il doit « laisser tomber » le premier d'entre eux que le sort lui confie ? Et puis, cela au moins est exaltant : sauver un homme, non pas n'importe quel homme mais celui que l'on a devant soi, tombé de l'un de ces formations que l'on regarde passer au-dessus de la Belgique avec cette volupté dont se souvient encore aujourd'hui le petit garçon que j'étais alors ! Voilà une tâche efficace et dont la valeur est tangible ; cela change de ces renseignements impersonnels qui partent on ne sait trop comment pour être, ou ne pas être, utilisés par cette entité abstraite et lointaine qu'est « Londres ».

Le Service *Mill* et le M.N.B. ne seront évidemment pas épargnés par la tentation, malgré l'obéissance rigoureuse que *Mill* observe en général en face des consignes qui lui sont données.

L'activité des deux groupes commence de façon assez désordonnée car ici le Service *Mill* lui-même ne possède pas les contacts nécessaires et se trouve donc paradoxalement avec ses aviateurs dans la même situation peu enviable que le M.N.B. jadis avec ses renseignements.

Dans le courant de l'été 1943 cependant, M23 se trouve bien embarrassé par la présence de deux aviateurs hébergés chez Mme S. Il entre alors en contact (182) avec *Micheline* du réseau *Comète*, spécialiste des évacuations à destination du Portugal. *Micheline* se charge de ses deux « colis » et M23 peut, à cette occasion, vérifier la sécurité de la ligne par ses contacts avec Londres. Dès lors, tous les aviateurs récupérés par *Mill* et par le M.N.B. passeront par la filière *Comète*. Au début, M23, devenu pour la circonstance *Bobby*, assurera lui-même le contact. Il se rendra cependant très vite compte du grand surcroît de travail et de risques que cela lui occasionne. Alors, avec l'accord de *Marius, Brochet* se charge de cette importante mission. Nous avons vu que

(181) Pour *Mill*, j'en ai trouvé trace dans un câble envoyé via le radio *Bastion* : (...) STOP VU CASSE SERVICE EVASIONS LAISSER EVADES CONTINUER CETTE NOUVELLE ROUTE MAIS NE TOUCHEZ PLUS VOUS MEMES STOP VOTRE SERVICE BEAUCOUP TROP PRECIEUX POUR RISQUER STOP AMITIES MESSAGE TERMINE.

(182) Par l'intermédiaire de la veuve de l'un de ceux avec qui il collaborait, Edgar Lefever (voir *supra*, p. ...).

celui-ci est un « travailleur infatigable » : il va organiser ce nouveau service M.N.B. de main de maître.

Nous savons que ceux qui s'occupent de l'*escape* sont particulièrement visés par l'occupant et par ses sbires alléchés sans doute par les primes payées « par tête ». Ici, le grand danger réside non dans les opérations d'hébergement ou de convoiement mais dans le fait qu'il est relativement facile à un agent provocateur de se faire passer pour un aviateur en détresse. Une connaissance suffisante de l'anglais, un « air » britannique, de l'aplomb... et bien souvent l'ardeur patriotique de la victime fait le reste !

Il convient donc d'organiser une sécurité aussi parfaite que possible afin d'éliminer les éventuels intrus.

A cette fin, *Brochet* prend une série de mesures. En premier lieu l'aviateur ne sera confié qu'à des membres du M.N.B. dont la valeur est largement confirmée. Après sa « récupération », il sera tenu « au secret », c'est-à-dire qu'il n'aura aucun contact avec le monde extérieur (183). Il sera soumis à un premier interrogatoire et devra remplir un questionnaire si l'on pense *déjà* qu'il est bien « made in England or U.S.A. ».

Surname :

Christian name and first names :

R.A.F. number (or U.S.A.F.)

Rank (fonction in the crew)

Departed time (184)

Date

Operation

Squadron Commander

Number of aircraft and type

Crashed

Home adress

Names of the other men of aircraft

_____ Description of person _____

Age, born in

Build

Height

Colour of hair

Colour of eyes

Scars

Complexion

Signature - Signed

Ce questionnaire devait être accompagné de trois photographies et rédigé en trois exemplaires :

— le premier pour la ligne « Micheline »,

(183) Nécessaire mais parfois très difficile à supporter. J'ai retrouvé dans les archives du M.N.B./Luxembourg une note du 13 février qui se termine ainsi : « Ces 5 gaillards à récupérer, je l'apprends par leur chef de groupe récupérateur, s'impatientent de plus en plus au fil des semaines. Un de ceux du groupe Na présenterait même, par intermittence, des signes précurseurs de folie par l'ennui et la réclusion ».

(184) Je possède trois version de ce questionnaire ; les deux dernières corrigent et mentionnent « departed from ».

(185) La troisième photo servait à l'établissement d'une fausse carte d'identité.

- le second pour M23 — vérifications à Londres *via* le courrier *Mill*,
- le troisième (sans photo) (185) pour les archives du M.N.B.

Ce questionnaire était envoyé à Bruxelles pour vérification. Si aucun problème ne semblait se poser, l'aviateur était alors pris en charge soit par un convoyeur de la ligne *Comète* soit, le plus souvent, par le chef-courrier du M.N.B. A Bruxelles, il était transmis directement à la filière d'évasion ou, en cas d'encombrement de la ligne, gardé un certain temps dans une maison d'hébergement du M.N.B.

Cette manière de faire était évidemment assez lente (186) mais elle a donné entière satisfaction : aucun « mouton » ne fut introduit dans le circuit pendant toute la période de collaboration *Mill/M.N.B. - Comète*.

Cette procédure est confirmée par une note urgente du 27 octobre et surtout par l'ordre de Service n° 43 en date du 23 novembre qui spécifie :

« (...) »

Afin de permettre au Directoire de contrôler plus sévèrement la récupération effectuée, les chefs responsables exigeront que l'aviateur récupéré remplisse personnellement, en lettres capitales et en double exemplaire le questionnaire qui est en votre possession. De plus, chaque exemplaire portera la signature légale (signature habituelle) du rédacteur du questionnaire (187).

En nous transmettant les exemplaires dont question, vous nous communiquerez par la même occasion l'adresse où l'intéressé peut être récupéré, en même temps que le mot de passe ou le témoin d'introduction (demi-carte, etc.), ce afin de nous permettre d'agir sans délai, dès que l'avis favorable nous parvient. *L'adresse et le mot de passe seront chiffrés* suivant la grille conventionnelle vous transmise.

(...)

Nous vous rappelons que les frais d'hébergement et de récupération sont remboursés par nos soins (188).

Pour terminer : **NE CHERCHEZ PAS AILLEURS CE QUE VOUS AVEZ DANS VOTRE PROPRE ORGANISATION** et « Faites confiance au Directoire » (189).

Vive la Belgique, Une, Libre et Indépendante.

(186) ... et parfois difficile à admettre car ici comme ailleurs la « concurrence » est de mise : « L'intermédiaire et moi-même insistons en vue d'un enlèvement rapide, le F.I. ayant assumé la récupération de deux autres membres de l'équipage en les enlevant immédiatement pour les conduire à Liège ou Bruxelles *avant l'accomplissement des formalités* qui nous sont imposées » (note de Lux SB 2 - 29 février 1944).

(187) Certains d'entre eux, plus scrupuleux que d'autres, refusèrent de remplir ce questionnaire en alléguant les consignes reçues au départ : « *Each airman of U.S.A.A.F. thoroughly lectured upon escape procedure (...)* He is told not to divulgate, or tell, military information of any sort to anyone. I was never told of having to fill out a form of your kind, and some of the questions on it are vital to the enemy... »

(188) Souvent effectivement payés par *Comète*. J'ai retrouvé dans le dossier de son correspondant une note :

« 14/1/44 »

BROCHET

Veillez passer à la boîte le plus tôt possible pour régler vos comptes et pour vous mettre d'accord au sujet des envois futurs. Lundi et mardi la boîte sera fermée.

Amitiés
LOUIS.

Prière de fournir des notes avec les noms des colis bénéficiaires ».

(189) Allusion à un message personnel de la BBC (voir *supra*, p. ...).

Je le répète, nous ne possédons plus que de rares courriers envoyés par *Mill* : il nous est donc très difficile d'estimer la part prise par ce Service dans l'activité commune. Cependant, il en subsiste quelques extraits transmis au Cpn Delloye, chargé à Londres de ces questions en collaboration avec Mi 9, Major Neave.

La première mention d'une récupération figure dans le courrier LX du 12 août 1943 :

« NOCK, Harry Arthur, matricule 125420, Flying Officer, 51 Squadron (bomber command) dont l'avion Halifax a été abattu au retour du raid sur Cologne le 4 juillet 1943 à 2 h. du matin est en bonne santé. Edgard BRIDGE matricule R 130220 (Canada), Halifax abattu le ... ».

A partir de ce moment, il semble bien que cette rubrique « Récupération » soit présente dans chaque courrier. J'en ai trouvé trace dans les LX 26, LX 28 — reçu à Londres le 2 novembre — LX 30 ...

Pour *Mill*, cependant, une unique vérification de la ligne ne suffit pas. Aussi, trouvons-nous en note du courrier LX 30, envoyé en novembre 1943 :

« Nous vous avons signalé à maintes reprises des cas de ce genre et aimerions, pour notre édification, savoir si l'un ou l'autre de ceux que nous vous avons signalés a rejoint l'Angleterre ».

Je ne sais pas si la réponse est parvenue en Belgique occupée. Elle était pourtant favorable puisqu'elle constatait *that a large majority arrived in this country* (190). Elle est malheureusement communiquée au service belge du Capitaine Delloye le 13 mars 1944 seulement, soit quatre mois après la demande et alors que le Directoire du M.N.B. est sous les verrous depuis plus de cinq semaines !

**

Il me reste à aborder un problème, celui du nombre des aviateurs secourus par le M.N.B., et je dois, à ce propos, souligner une fois de plus combien les contradictions entre les chiffres sont plus apparentes que réelles. Dans ce cas particulier, nous nous trouvons devant deux nombres extrêmes, 36 et 209. A première vue, la différence semble aberrante : elle s'explique cependant quand on sait que sous la même mention, les différents témoins ne parlent pas, en fait, de la même chose.

L'historique de *Comète* mentionne que 36 aviateurs venant du M.N.B. ont été évacués par le Réseau ; mais il ne s'agit que de ceux qui furent effectivement rapatriés en Grande-Bretagne. Par contre, dans un rapport à *Micheline*, *Brochet* cite le chiffre de 209 aviateurs aidés par son Mouvement. Mais il s'agit ici non seulement de ceux qui ont regagné Londres, mais aussi de ceux qui furent arrêtés en cours de route, parfois même avant d'avoir été confiés à *Comète* et, surtout, de tous ceux qui restèrent en Belgique jusqu'à la Libération, — ils participeront parfois à ses combats — le plus souvent cachés

(190) Sur 57 cas envisagés, 38 aviateurs rentrés et 7 prisonniers certains.

dans les maquis d'Ardenne ou dans ce « maquis dans la ville » pour reprendre l'expression d'Henri Bernard (191). Ces derniers vivront souvent une véritable existence de nomade d'autant plus que *Brochet* avait conscience du danger que pouvait représenter l'accoutumance à une famille déterminée. Je ne citerai qu'un exemple, caractéristique, celui de James Smith (192). Amené à Bruxelles par *Micheline* elle-même, il fut : « remis à (A), le 25 décembre 43. Celle-ci, le jour même, le passa à Monsieur (B) qui le logea sur son yacht jusqu'au 3 janvier 44. C'est à cette date qu'il le remit à Monsieur C. Celui-ci ne le garde que 7 jours, soit jusqu'au 10. Il le remit à (D) qui l'hébergea du 10 janvier 44 au 17 janvier 44 (...). (D) plaça l'aviateur chez son père (D') où il resta du 17 janvier 44 au 18 avril 44. A cette date, il fut pris en charge par (E) qui le plaça chez (F). Le 21 avril 44, à la demande de l'aviateur, il le remplaça chez (D') qui l'hébergea jusqu'au 23 juin 44. Dans cet hébergement, il était visité par (G) mais celle-ci ne prit l'aviateur que le 24 juin 44 avec l'assentiment de (E). Elle le garda jusqu'à la Libération ».

Eprouvant pour les nerfs, certes ! Mais infiniment moins dangereux qu'un calme séjour dans l'un des pensionnats organisés par le traître De Zitter à l'intention des aviateurs qui tombaient entre ses griffes !! (193).

INTRODUCTION

Tous les jours mille Français ont vu le visage de la Libération dans le M.N.B. (Service de Renseignement et d'Action) belge, depuis la première guerre mondiale. Le passage d'un à l'autre, trois fois à trois mille cinq cents, est permis à l'action des réseaux belges propagandistes et résistants français ou des autres réseaux de réseaux belges implantés en Belgique. Les autres ont vu en Belgique.

La coopération franco-belge a commencé en mai 1941. Elle a été en même temps une des activités de la France, qui, avec les autres, a gardé dans le Nord, ce qui s'appelle par le langage, l'organisation, l'activité et le rendement même de la guerre. Tout le monde a vu en Belgique, ce qui a été dit. Le seul problème est de savoir si la France et les Français. Les Français de la France ont travaillé. Les Français de la France ont travaillé. Les Français de la France ont travaillé.

(191) *Marius* cite, lui, un chiffre intermédiaire, 190, mais il tombe d'accord avec *Brochet* pour la période octobre 1943 - janvier 1944 : 127 pour *Brochet*, 130 pour *Marius*.

(192) Aviateur R.A.F. F/Lt 120/608 abattu le 20 décembre au retour d'un raid sur Tilburg.

(193) J'ai déjà dit que De Zitter a fini par être connu de tous. *La Voix des Belges* publiera sa photo et son *curriculum vitae*, mais il est plus rare sans doute de connaître le procédé employé :

Octobre 1943 — Ordre de Service n° 40 :

(...)

« Agissant avec une subtilité incroyable, ces traîtres sont parvenus à inspirer une telle confiance que les aviateurs alliés, désireux de rejoindre leur corps d'origine, leur furent confiés par des patriotes de bonne foi. Au fur et à mesure que les groupes étaient constitués dans des centres d'hébergement qu'ils avaient imposés ou créés sous leurs auspices, ils furent livrés à l'ennemi. (...) »

